



POLLEN

CHARTRE DES ACHATS

NOS ENGAGEMENTS CLIENTS

La saison :

- L'intégralité des fruits et légumes qui composent nos plats sont récoltés dans leur saison naturelle.
- Par souci écologique, nous refusons les produits poussant en serre chauffée ou les fruits conservés en atmosphère contrôlée permettant d'étendre la saison.
- La carte est adaptée chaque jour en fonction des disponibilités des produits. Nous ne nous efforçons pas à respecter une carte pré-établie qui nous pousserait à acheter des produits à la va-vite, ne respectant pas la charte.

Le local :

- Nous privilégions les producteurs situés dans un rayon de 50 km autour de notre laboratoire de production.
- Nous faisons appel à des producteurs plus éloignés lorsqu'un produit n'est pas présent dans le périmètre de 50 km, en restant le plus près possible. Exemples pour Lyon : kiwis d'Ardèche, melons de Cavaillon, Clémentine de Corse, orange de Sicile.
- Nous n'achetons pas à l'étranger des produits qui poussent naturellement chez nous : pas de fraise d'Espagne ou de tomates du Maroc par exemple.

La recherche du goût :

- Les variétés sélectionnées sont reconnues pour leur qualité gustative. La saveur du produit passe avant les critères de résistance, de rendement et d'homogénéité. Les variétés dites "population" sont privilégiées par rapport aux variétés hybrides.
- L'aspect esthétique et le calibre ne sont pas pris en compte dans le choix de nos produits.
- Les producteurs s'engagent à ramasser les fruits au moment optimal de maturité, permettant l'obtention d'un Brix (taux de sucre) idéal.
- Les producteurs s'engagent à une gestion de l'eau raisonnée.

L'agriculture raisonnée et responsable :

- Nos producteurs s'engagent dans une démarche d'agriculture biologique, ou à défaut, de limitation au minimum des traitements phytosanitaires par l'utilisation de techniques alternatives : lutte intégrée, confusion sexuelle, traitements biologiques, désherbage manuel ou mécanique, rotation des cultures...etc.
- Nos producteurs s'engagent à communiquer en transparence avec Pollen sur les actions effectuées dans cet objectif de limitation des traitements.
- Nos producteurs s'engagent à communiquer en transparence avec Pollen sur les difficultés rencontrées dans la réalisation de cet objectif, et à partager la mise en place d'un plan d'amélioration pour les cultures suivantes.
- Pollen réalise des analyses phytosanitaires régulières permettant de mesurer les taux de pesticides résiduels présents dans les produits consommés.

Le circuit-court :

- Pour la grande majorité de nos achats, nous travaillons en direct producteur, ce qui permet de garantir les critères mentionnés ci-dessus et de limiter les transports.
- Pour certains produits spécifiques ou éloignés, nous tissons des partenariats avec des artisans ou des intermédiaires qui se portent garants de la filière tissée avec leurs fournisseurs en lien avec les engagements Pollen.

NOS ENGAGEMENTS FOURNISSEURS

La cohérence des prix :

- Pollen s'engage à fixer avec les producteurs des prix qui permettent une rémunération juste de l'exploitant et l'embauche déclarée de ses ouvriers.
- Nous nous engageons à valoriser le savoir-faire des producteurs en soutenant des prix supérieurs à ceux du marché lorsque le produit se distingue par sa qualité gustative et écologique.
- Nous proposons un prix saison sans tenir compte des fluctuations du marché afin de permettre au producteur et à Pollen d'assurer une visibilité économique.

La visibilité :

- Pollen soutient les démarches de conversion des producteurs à des labels (notamment en agriculture biologique) permettant de renforcer nos engagements clients, et propose aux producteurs des conditions de partenariats anticipées soutenant la démarche de labellisation.
- Nous communiquons à nos producteurs des estimations de volume saisonnier pour améliorer leur visibilité.
- Nous proposons à certains producteurs la plantation de cultures spécifiques dans des conditions prévues en amont.

La flexibilité :

- Grâce au fonctionnement de l'offre en rotation quotidienne, Pollen s'adapte aux conditions climatiques afin de toujours proposer le bon produit au bon moment et ne pas faire réaliser des récoltes trop précoces ou trop tardives.
- Nous sommes capables de créer rapidement une recette alternative lorsque qu'un producteur s'essaye à une culture nouvel.

La transparence :

- Pollen s'engage à communiquer en transparence à ses fournisseurs sur les succès et les difficultés rencontrées.
- Nous pouvons rompre à tout moment nos engagements avec un producteur qui cacherait ou mentirait sur des données relatives aux engagements pris dans cette charte.
- A l'instar de nos propres équipiers, nous n'acceptons pas qu'un des fournisseurs soit à l'origine de mauvaises conditions de travail pour ses ouvriers.
- Le producteur laissera à Pollen la possibilité de visiter régulièrement son exploitation.

L'entraide :

- Pollen peut adapter sa carte pour faire face à des pics de production et aider le producteur à vendre ses récoltes.
- Nous payons nos fournisseurs à 30 jours, mais nous pouvons sur demande anticiper ce règlement en cas de difficultés de trésorerie du producteur.